

<u>Démarrer une prescription HYGEN</u> à partir d'un patient saisi dans BaMaRa

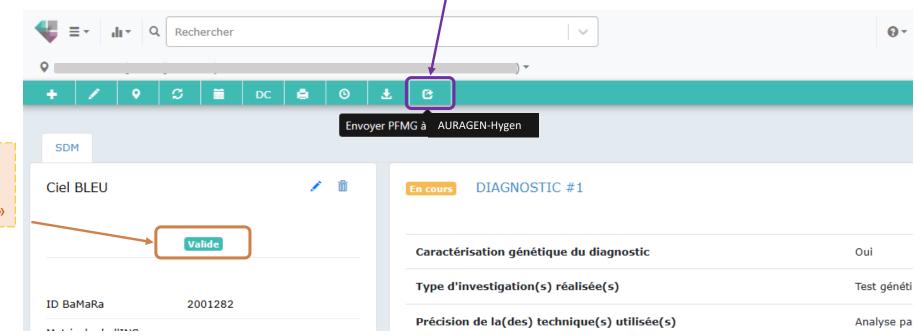
Domaine Maladies Rares

QUI ? Prescripteur ou Assistant prescripteur



Depuis votre compte <u>BaMaRa</u>, sélectionnez la fiche patient pour lequel vous souhaitez débuter une prescription HYGEN.

Si les **prérequis sont remplis**, pour basculer le patient vers HYGEN cliquez sur l'icône :



- Le patient ne doit pas être un foetus
- Le statut du patient doit être « Valide »



Confirmez votre choix en cliquant sur le bouton



HYGEN

Export PFMG

Vous êtes sur le point d'exporter des données génomiques vers AURAGEN-Hygen et de quitter BaMaRa.

Que souhaitez-vous faire ?

** Annuler

Vous basculez sur l'écran de connexion HYGEN, saisissez votre identifiant et mot de passe puis le code temporaire de connexion reçu par mail ou SMS.







L'interface HYGEN de création d'une nouvelle demande est alors prérempli avec les informations du patient provenant de BaMaRa.

Après vérification des données, cliquez sur le bouton Continuer



Cliquez sur l'établissement (domaine Maladies Rares) à lequel vous souhaitez rattachez votre prescription et attendez l'ouverture automatique du parcours.



La sélection de l'établissement déclenche directement le changement de fenêtre et la création automatique du parcours

Créer une nouvelle Demande Auragen 1 Rechercher le patient 2 Informations administratives du patient 3 Demande Auragen Publicu Ciel née le 18 octobre 1988 (Agée de 37 ans) - (IPP 00011432) Domaine concerné par la demande: Centre Hospitalier Annecy-Genevois - domaine maladie rare Centre Hospitalier Villefranche - Hôpital Nord-Ouest - maladie rare





Vous accédez directement au parcours de votre demande HYGEN pour compléter votre prescription

Les termes HPO saisis dans BaMaRa, sont intégrés dans le formulaire de demande d'analyse génétique.

Si besoin réactualiser le parcours.

